

## Politique internationale du CRSH et stratégie connexe

### Résumé

L'un des principaux objectifs du [plan stratégique](#) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) de 2006-2011 est d'étendre et de renforcer l'appui offert pour assurer le leadership et la participation du Canada à la recherche internationale. Par conséquent, ce document présente un cadre et des engagements clés permettant d'accroître l'excellence de la recherche et de la formation en recherche en sciences humaines au Canada grâce à la recherche concertée à l'échelle internationale et à la mondialisation de la formation en recherche. Parmi les stratégies permettant d'atteindre ces objectifs figurent l'allocation de plus de ressources visant à appuyer la collaboration internationale, la plus grande intégration de ce type de collaboration et de formation dans les programmes actuels et la création de nouveaux ensembles de programmes, comme le Fonds d'initiatives internationales, qui cible des initiatives importantes et opportunes afin d'accroître les contributions du Canada à la recherche internationale ainsi que les avantages qui en découlent.

### Renseignements généraux

En 2004, le CRSH a entrepris une vaste série d'études et de consultations approfondies avec des parties intéressées des universités, du gouvernement et du secteur sans but lucratif. L'objectif était de trouver comment renouveler la recherche en sciences humaines au Canada. À la lumière des changements qui caractérisent la production de connaissances et de l'incroyable demande de la société pour la création de nouvelles connaissances, la nouvelle vision du Conseil accorde une grande importance à l'impact social, économique et culturel de la recherche. Cette vision s'est transformée en un plan qui propose de nouvelles orientations générales pour le CRSH, lesquelles mettent l'accent sur la création de liens permettant de maximiser l'impact et la qualité de la recherche en sciences humaines.

Les consultations et les études commandées ont montré que le CRSH devait promouvoir des liens plus forts entre les pays et les disciplines et adopter une stratégie officielle visant la collaboration internationale en matière de recherche et la mobilité des étudiants dans le monde entier. En conséquence, l'une des principales priorités du nouveau plan stratégique quinquennal du CRSH est de développer davantage la collaboration internationale en matière de recherche.

En mars 2005, le Conseil a adopté le cadre stratégique suivant.

### Impact et importance de la collaboration internationale en matière de recherche

Bien que la collaboration internationale ait toujours été un aspect essentiel des activités de recherche, les forces de mondialisation font augmenter la portée, la rapidité et l'importance de la recherche internationale.

Les chercheurs canadiens collaborent plus que jamais à l'échelle internationale. Ils dirigent des projets de recherche partout dans le monde ou y apportent leur expertise, contribuant ainsi à créer une perspective canadienne sur le monde et à communiquer les connaissances canadiennes au reste du monde. Dans tous les domaines des sciences humaines, ils publient en collaboration avec des chercheurs étrangers bien plus que la moyenne mondiale. Dans un grand

nombre de ces domaines, ce type de copublications a doublé au cours des 20 dernières années. (Voir [Larivière, Lebel & Lemelin, 2004.](#))

La collaboration internationale est essentielle pour accéder au bassin mondial des connaissances et de l'expertise, en particulier pour un pays de taille moyenne comme le Canada. Elle est également indispensable, car elle apporte différentes perspectives de recherche à des enjeux nationaux et internationaux clés. De plus, pour pouvoir aborder convenablement des enjeux mondiaux vastes, complexes et interconnectés, les chercheurs doivent de plus en plus rassembler des ressources et des compétences à l'échelle mondiale.

Il est tout aussi important que nous « mondialisons » la formation avancée si nous voulons former des étudiants diplômés et des chercheurs qui connaissent le monde, qui sont flexibles du point de vue culturel et qui tiennent compte, dans le cadre de leurs travaux, de la nature de plus en plus interdépendante du monde. Pour ce faire, les universités créent de nouvelles structures et de nouveaux programmes visant à encourager la mobilité, à mondialiser les programmes d'études et à bâtir des partenariats internationaux. Elles sont également en concurrence pour attirer les étudiants étrangers dans le contexte d'un marché de l'enseignement supérieur de plus en plus dynamique. (Voir [Knight, 2004.](#))

Partout dans le monde, les gouvernements, les établissements postsecondaires et les organismes subventionnaires tendent à la mondialisation de leurs efforts de recherche. Beaucoup font d'importants investissements en recherche et en formation, ce qui multiplie les possibilités pour les chercheurs et les étudiants canadiens.

Le CRSH reconnaît qu'il est essentiel de participer aux activités de collaboration internationale pour maintenir l'excellence de la recherche et de la formation au Canada. En tant que principal organisme subventionnaire canadien, le CRSH joue un rôle central pour ce qui est de définir et de saisir des possibilités visant à promouvoir et à mettre en valeur la recherche canadienne sur la scène mondiale. Fait aussi important, le CRSH s'engage à faire progresser le leadership du Canada et sa contribution aux principales questions de politique liées à la recherche internationale avec des organismes homologues du monde entier.

### **Besoin d'adopter une politique internationale intégrée et une stratégie connexe**

Compte tenu des nombreuses possibilités et des ressources limitées, le CRSH a adopté un cadre pour guider le développement des partenariats, des activités et des programmes de recherche internationaux.

Un grand nombre de parties intéressées – y compris les organismes de recherche, les universités, les fondations et les gouvernements – participent à la mondialisation de la recherche et de la formation en recherche. En raison de la diversité des collaborateurs et des perspectives, il est important, pour le CRSH, de coordonner ses activités de manière à ce qu'elles complètent les initiatives en cours et en augmentent la valeur.

Le Canada possède une grande capacité en matière de recherche et de politique d'appui à la recherche en sciences humaines. Alors que la visibilité du CRSH et de sa communauté de chercheurs augmente, le Conseil est de plus en plus invité, par des organismes et des établissements étrangers, à jouer un rôle actif dans le cadre d'initiatives internationales. Il est donc nécessaire de mettre en place un cadre permettant de faire des choix judicieux.

Enfin, bien que plusieurs programmes du CRSH appuient déjà la collaboration internationale, les enjeux suivants limitent considérablement la capacité des chercheurs canadiens à contribuer aux travaux de recherche à l'échelle internationale.

- Les programmes actuels fonctionnent selon un nombre limité de dates limites annuelles, ce qui fait en sorte que les chercheurs ne peuvent que difficilement saisir de nouvelles possibilités en temps opportun.
- Les principaux projets de recherche concertée auxquels participent de nombreux pays exigent que chacun finance son propre volet national. Les calendriers incompatibles et les systèmes individuels d'évaluation par les pairs des divers organismes participants rendent la mise en œuvre de ces projets extrêmement laborieuse – dans le meilleur des cas – ou tout simplement impossible – dans le pire des cas. Pour ce qui est des collaborations avec des chercheurs de pays en voie de développement, ces difficultés sont encore plus complexes.
- Les activités préalables à la recherche, telles que les rencontres préliminaires et les réunions de planification – considérées comme essentielles à la bonne préparation des projets de collaboration –, ne sont actuellement pas suffisamment répandues pour faciliter les activités internationales.
- L'appui offert par les établissements et les organismes n'est souvent pas suffisant pour aider les chercheurs à mettre sur pied et à développer des activités de collaboration internationale.
- Sans l'établissement d'ententes de coopération entre les universités, les organisations et les organismes subventionnaires, les chercheurs et les étudiants ne peuvent pas prendre part ou avoir accès à certains réseaux et initiatives de calibre international.
- Les bourses de doctorat du CRSH sont utilisables à l'extérieur du Canada, mais leur nombre, leur valeur et leur manque de mesures incitatives directes limitent le nombre d'étudiants qui choisissent de poursuivre une partie ou la totalité de leurs études de doctorat à l'étranger. Les bourses d'études supérieures du Canada ont une valeur plus élevée, mais elles ne peuvent pas être utilisées pour les études internationales. Les études commandées et les consultations du CRSH ont montré qu'il est nécessaire de mettre en place de meilleurs moyens d'encourager la mondialisation des études des cycles supérieurs et la mobilité des étudiants de ces cycles.

## Objectif et principes

L'objectif de la présente politique – et celui de la stratégie, des activités et des programmes qui en découlent – est d'accroître l'excellence de la recherche et de la formation en recherche en sciences humaines au Canada grâce à la participation et au leadership des chercheurs canadiens dans le cadre de la recherche concertée à l'échelle internationale et de la mondialisation de la formation en recherche.

Pour toutes les activités internationales qu'il dirige ou appuie, le CRSH s'assurera :

- que le Canada et sa communauté de chercheurs en sciences humaines bénéficieront d'une valeur ajoutée claire;
- qu'il tient compte des diverses exigences et approches de la recherche dans l'ensemble des sciences humaines, y compris la recherche menée seul ou en équipe, la recherche disciplinaire et multidisciplinaire et la collaboration avec les chercheurs des sciences naturelles et des sciences de la santé;
- que la recherche canadienne en sciences humaines pourra contribuer de façon claire et significative aux questions de recherche qui se trouvent au cœur de la collaboration;

- en se fondant sur les mécanismes actuels, que les ressources seront utilisées efficacement afin que les nouvelles activités de collaboration ne reproduisent ou ne chevauchent pas trop les activités déjà entreprises par les universités et d'autres organismes canadiens;
- dans le cas de tout programme appuyé ou parrainé par le CRSH, que le financement de la recherche est uniquement accordé à la suite de concours et de façon transparente;
- que ses activités tiennent compte, le cas échéant, d'autres politiques et priorités nationales auxquelles la recherche en sciences humaines peut directement contribuer.

Dans le cadre de ces principes, le CRSH tiendra également compte des défis particuliers liés à la collaboration avec des chercheurs de pays en voie de développement.

## Engagements clés

Afin d'atteindre l'objectif général de la politique et de la stratégie connexe, le CRSH :

- offrira aux nouveaux chercheurs canadiens et aux chercheurs établis plus de possibilités d'accéder et de contribuer à des activités de recherche concertée internationales ainsi que d'en diriger;
- encouragera la contribution de la recherche canadienne en sciences humaines visant à aborder d'importants enjeux mondiaux et programmes de recherche internationaux;
- offrira aux stagiaires de recherche plus de possibilités d'étudier et de mener des recherches dans un contexte international, en particulier en facilitant leur mobilité.

## Nouveaux mécanismes

Afin d'atteindre l'objectif général de la politique, de respecter les engagements énoncés ci-dessus et de combler les lacunes actuelles, le CRSH a investi ou investira dans trois nouveaux domaines :

1. un **Fonds d'initiatives internationales** qui permettra aux chercheurs de saisir de nouvelles possibilités de recherche concertée avec rapidité et souplesse. Ce fonds permettra aux chercheurs canadiens de mettre sur pied des collaborations de recherche internationales – de les diriger et d'y participer – visant à appuyer les activités préalables à la recherche et les activités de recherche ainsi qu'à offrir d'importantes possibilités de faire progresser la recherche canadienne;
2. un **leadership et un appui en matière de collaboration de recherche internationale relative à d'importantes questions de recherche et de politique liées à la recherche** au moyen du Programme des subventions de développement de réseaux stratégiques de recherche ainsi que de réseaux et d'ateliers internationaux permettant le développement des sciences humaines;
3. la **promotion d'une plus grande mobilité des étudiants**, ce qui pourrait comprendre l'amélioration des programmes actuels de bourses de doctorat et de bourses d'études supérieures du Canada. La forme exacte que prendront ces changements dépendra des résultats de l'évaluation de ces programmes. Le CRSH évaluera et présentera des options visant la mise en place de mesures de mobilité supplémentaires dont pourront tirer profit les étudiants canadiens en sciences humaines.

## Consolidation du soutien actuel de la collaboration internationale

En plus de ses nouveaux programmes et engagements stratégiques, le CRSH appuiera davantage les activités de collaboration internationale déjà en place. Pour ce faire, il :

- permettra d'inclure des chercheurs étrangers dans le cadre du Programme des subventions ordinaires de recherche – à condition que l'analyse de la mise en œuvre de possibilités du même type dans le cadre d'autres programmes montre des résultats positifs;
- encouragera la création de liens, de collaborations et de perspectives comparatives à l'échelle internationale dans le cadre de ses programmes stratégiques et de ses initiatives conjointes a) en se servant d'initiatives conjointes pour cofinancer des initiatives de collaboration internationale, b) en encourageant la collaboration internationale dans le cadre de programmes ciblés qui se prêtent aux approches comparatives, c) en renforçant l'appui apporté aux aspects internationaux du Programme des subventions de développement de réseaux stratégiques de recherche ou d) en désignant, comme volet particulier de ce programme, les réseaux de conception et de portée principalement internationale;
- facilitera la collaboration internationale dans le cadre de ses autres programmes a) en intégrant, s'il y a lieu, un aspect international à ses nouveaux programmes, b) en s'assurant que les procédures et les programmes actuels n'empêcheront pas une telle collaboration, c) en faisant efficacement la promotion des possibilités de collaboration internationale offertes par ses programmes et d) en faisant participer plus de chercheurs étrangers à titre d'évaluateurs et en encourageant l'échange des évaluateurs avec des homologues étrangers clés.

### **Engagements du Conseil**

Le CRSH s'engage à faire de la mondialisation un aspect commun de ses activités et de ses politiques ainsi qu'à systématiquement suivre cet aspect au moyen de ses comités permanents et de son Conseil. Le CRSH s'engage entre autres :

- à jouer le rôle de diffuseur et d'intermédiaire entre les chercheurs canadiens et étrangers en sciences humaines;
- à représenter et à mettre en valeur la recherche et la politique de recherche en sciences humaines du Canada sur la scène internationale en participant davantage à des forums clés ainsi qu'à d'importants groupes de réflexion et grâce à de bons liens entre les organismes;
- à améliorer l'efficacité opérationnelle du CRSH en coopérant avec d'autres organismes sur le plan des politiques et des programmes;
- à allouer des ressources particulières aux programmes et aux opérations afin d'appuyer la stratégie;
- à fixer des objectifs et des mesures de rendement permettant de suivre les progrès.

## Annexe 1. Stratégie internationale du CRSH : objectif, engagements clés et mécanismes

Objectif stratégique	Engagements clés	Nouveaux investissements	Amélioration des mécanismes actuels
<p>Accroître l'excellence en recherche au moyen d'une recherche concertée internationale et de la mondialisation de la formation en recherche.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Offrir aux nouveaux chercheurs canadiens et aux chercheurs établis des possibilités de diriger des activités de collaboration internationales et d'y contribuer.</li> <li>2. Encourager le leadership ainsi que la contribution de la recherche canadienne en sciences humaines concernant d'importantes questions d'ordre mondial et des programmes de recherche internationaux.</li> <li>3. Accroître les possibilités permettant aux stagiaires de recherche d'étudier et de mener des recherches dans un contexte international.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un Fonds d'initiatives internationales.</li> <li>• Mettre en valeur les aspects internationaux du Programme de subventions de développement de réseaux stratégiques de recherche ou faire des réseaux internationaux un volet particulier du programme.</li> <li>• Créer des réseaux et des ateliers internationaux liés à d'importants programmes de recherche et au développement des sciences humaines.</li> <li>• Adopter de nouvelles mesures incitatives ou un nouveau programme fondés sur l'évaluation des besoins et l'utilisation de modèles appropriés qui profiteraient aux étudiants canadiens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la possibilité de faire participer des cochercheurs étrangers au Programme des subventions ordinaires de recherche (à la suite d'une analyse de l'impact).</li> <li>• Se servir des Initiatives conjointes pour créer des projets de collaboration internationale.</li> <li>• Faciliter la collaboration internationale dans tous les programmes du CRSH en :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'assurant que rien ne vient y faire entrave;</li> <li>- incorporant un aspect international aux nouveaux programmes, au besoin;</li> <li>- donnant plus de visibilité aux possibilités internationales dans le cadre des programmes généraux du CRSH;</li> <li>- mondialisant l'évaluation par les pairs.</li> </ul> </li> <li>• Examiner la possibilité d'améliorer le Programme de bourses de doctorat du CRSH et le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (selon les résultats de l'évaluation des programmes et des besoins qui aura lieu en 2007).</li> </ul>